

15 PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC : SOINS DE SANTÉ PRÉVENTIFS

Le chapitre 15 de l'Enquête régionale sur la santé des Premières Nations du Québec (ERS, 2008) dresse un portrait des mesures de prévention et de dépistage les plus fréquemment utilisées par les adolescents et les adultes des Premières Nations du Québec en établissant la proportion de personnes qui ont subi différents examens de routine et de prévention au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Étant donné qu'il constitue un résumé de l'information contenue dans le chapitre 15 de l'ERS 2008, le présent document pourrait donner lieu à des interprétations différentes. Pour bien comprendre les résultats de cette enquête, le lecteur est invité à lire le chapitre intégral.

Tests et examens médicaux chez les adolescents et les adultes

Compte tenu du fait que les Premières Nations risquent davantage de recevoir un diagnostic de maladies chroniques telles que le diabète, les maladies cardiaques ou le cancer (Garner et coll., 2010), les examens de nature préventive sont particulièrement importants pour détecter et traiter ces problèmes rapidement. Selon les données recueillies en 1997 par le Centre des Premières Nations (2004), les taux de diabète chez les Premières Nations étaient respectivement 3,6 et 5,3 fois plus élevés que chez les femmes et les hommes non autochtones.

La proportion de personnes (adolescents et adultes) ayant subi des examens médicaux de nature préventive dans les 12 mois précédant l'enquête varie entre 41,8 % et 54,4 % selon l'examen. En comparaison avec les résultats de l'Enquête régionale sur la santé des Premières Nations du Québec (ERS, 2002), ceux de l'ERS de 2008 révèlent une augmentation générale de ce type de mesures préventives. On dénote cependant que la proportion de personnes ayant passé un examen de la vue a diminué de 29,9 % (59,6 % contre 41,8 %), tandis que celle des personnes ayant effectué le test de glycémie a baissé de 1,7 % (46,6 % contre 45,8 %).

Comme le montre le tableau 1, la proportion de personnes ayant subi des examens médicaux au cours de l'année précédant l'enquête augmente beaucoup selon l'âge des adultes dans l'ensemble des différents examens (cholestérol, vue, pression artérielle, taux de sucre sanguin et examen physique complet). Cette tendance concorde avec ce qui avait été observé dans le cadre de l'ERS de 2002.

Tableau 1 : Pourcentage de personnes ayant subi des tests ou des examens médicaux au cours des 12 mois précédant l'enquête selon le groupe d'âge, population adolescente et adulte des Premières Nations du Québec (N = 22 729)

Tests et examens médicaux	Groupe d'âge					
	12-14 ans	15-17 ans	18-34 ans	35-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus
	%	%	%	%	%	%
Cholestérol	5,8	8,0	24,1	57,6	73,1	77,1
Examen de la vue	32,1	24,4	34,4	45,6	58,8	61,2
Mesure de la tension artérielle	24,4	26,3	38,5	66,9	78,6	88,6
Test de glycémie	13,5	12,0	31,1	58,1	72,7	81,4
Examen physique complet	23,1	17,5	34,6	53,1	67,5	74,0

Globalement, la proportion de femmes ayant reçu des soins de santé préventifs est plus élevée que celle des hommes, mais n'est pas significative d'un point de vue statistique chez les adultes. Parmi les jeunes (12-17 ans), les filles ont

subi beaucoup plus d'examen liés à la pression artérielle et au taux de sucre sanguin. Enfin, la proportion d'hommes ayant subi un examen médical semble avoir augmenté entre 2002 et 2008 alors que la tendance est à la baisse pour les femmes.

En comparaison avec le reste de la population canadienne, les Premières Nations du Québec âgés de plus de 12 ans ayant subi des examens de santé de nature préventive sont beaucoup moins nombreux. En effet, chez les Premières Nations, 42,3 % ont dit avoir subi un test de cholestérol, 45,8 % un test de glycémie et 45,1 % un examen physique complet. Selon l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS, 2009), 94,0 % des Canadiens ont déclaré avoir fait mesurer leur pression artérielle, 82,0 % ont déclaré avoir passé un test de cholestérol et 80,0 % ont signalé avoir subi un test de glycémie.

Comme l'indique le tableau 2, la proportion de personnes ayant effectué des examens augmente selon le revenu du ménage pour l'ensemble des examens, à l'exception des personnes dont le revenu du ménage est supérieur à 70 000 \$ par année. On observe également une augmentation de la proportion de personnes qui ont subi des tests ou des examens médicaux selon le degré de scolarité pour l'ensemble des examens, à l'exception de la catégorie des diplômés universitaires. Ces derniers sont proportionnellement moins nombreux à adopter des mesures préventives que les personnes ayant un diplôme collégial.

Tableau 2 : Proportion d'adultes âgés de 18 ans et plus ayant subi des tests ou des examens médicaux au cours des 12 mois précédant l'enquête selon le revenu annuel du ménage, population adulte des Premières Nations du Québec (N = 4 948)

Tests et examens médicaux	Revenu annuel du ménage			
	< 20 000 \$	20 000 \$ - 39 999 \$	40 000 \$ - 69 999 \$	> 70 000 \$
	%	%	%	%
Cholestérol	43,1	53,6	63,7	64,8
Examen de la vue	39,8	49,1	50,1	52,3
Mesure de la tension artérielle	56,9	64,6	73,1	72,2
Test de glycémie	47,0	57,2	62,6	63,9
Examen physique complet	47,0	53,3	60,8	54,2

¹ Zones géographiques

La mesure de l'isolement géographique est basée sur un système de zones élaboré par Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC).

Zone 1 : La communauté est située à moins de 50 km d'un centre de services relié par une route d'accès ouverte toute l'année.

Zone 2 : La communauté est située entre 50 et 350 km d'un centre de services relié par une route d'accès ouverte toute l'année.

Zone 3 : La communauté est située à plus de 350 km d'un centre de services relié par une route d'accès ouverte toute l'année.

Zone 4 : La communauté n'a pas de route d'accès ouverte reliée toute l'année à un centre de services.

Centre de services : la localité la plus proche où les membres de la communauté doivent se rendre pour avoir accès aux fournisseurs, aux banques et aux services gouvernementaux.

Les communautés des zones 1 et 4¹ enregistrent les plus fortes proportions de personnes ayant effectué des tests et des examens médicaux préventifs. Par ailleurs, les proportions de personnes qui effectuent des examens de routine diminuent considérablement de la zone 1 à la zone 3. Si habiter en zone urbaine signifie généralement un accès accru aux services de santé, les résultats obtenus en ce qui a trait aux zones éloignées suscitent des questions. Les hypothèses avancées pour expliquer ces résultats sont : 1) une plus grande utilisation des services par les communautés lorsqu'ils ne sont pas offerts de façon continue; 2) le fait que les services sont établis localement et sont donc plus adaptés aux besoins de la population.

Consultation d'un guérisseur traditionnel

Moins de 10 % (9,7 %) des répondants ont affirmé avoir consulté un guérisseur traditionnel au cours de la dernière année et un nombre similaire (9,5 %) a déclaré l'avoir fait il y a plus d'un an. Globalement, 76 % des répondants n'avaient jamais consulté un guérisseur traditionnel.

Mesures de prévention et de dépistage spécifiques au cancer

Auto-examen des seins et dépistage du cancer du sein

Les résultats de l'enquête montrent que la proportion de femmes qui effectue un auto-examen des seins une fois par mois augmente à partir de l'âge de 40 ans jusqu'à l'âge de 65 ans. En ce qui a trait à la mammographie, la proportion de femmes des Premières Nations âgées de 40 ans et plus ayant effectué ce type d'examen (56,9 %) semble inférieure à celle de la population en général. En effet, dans l'ensemble de la province de Québec, la couverture mammographique des femmes âgées de 50 à 69 ans était de 73,9 % en 2009.

Dépistage du cancer du col de l'utérus

En ce qui concerne le test de Papanicolaou (Pap), une tendance similaire est observée selon le groupe d'âge chez les femmes des Premières Nations et les femmes québécoises. En effet, la réalisation du test Pap au cours des trois années précédant l'enquête augmente à partir du groupe d'âge des 15-17 ans jusqu'au groupe d'âge des 35-54 ans (population ciblée par le dépistage du cancer du col de l'utérus). La proportion de femmes québécoises ayant subi ce test au cours des trois années précédant l'enquête est cependant beaucoup plus élevée (71,2 %) que celle des femmes des Premières Nations (56,6 %) (INSPQ, 2006).

Vaccin contre le virus du papillome humain (VPH)

Les résultats montrent que plus de la moitié des jeunes filles (12 à 17 ans) des Premières Nations ont déclaré avoir reçu le vaccin contre le VPH. Chez les 15 à 17 ans, 64,6 % des jeunes filles ont déclaré l'avoir reçu, comparativement à 55,5 % des 12 à 14 ans. Toutefois, les informations disponibles ne permettent pas de différencier le nombre de doses reçues. Le fait d'avoir reçu le vaccin contre le VPH n'est pas statistiquement lié à l'âge chez les adolescents.

Dépistage du cancer de la prostate chez les hommes

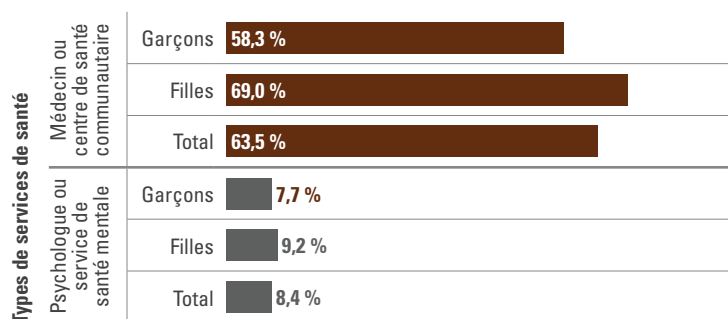
En ce qui a trait au test de l'antigène spécifique de la prostate (APS), des tendances similaires sont observées chez les hommes des Premières Nations et ceux du Québec. Dans les deux cas, on dénote chez les hommes de 40 ans et plus une augmentation importante du nombre de tests selon l'âge. Chez les Premières Nations, on observe des taux de détection de 55,2 % chez les hommes âgés de 55 à 64 ans et de 72,4 % chez les hommes âgés de 65 ans et plus. En comparaison, les taux de détection semblent moins élevés chez les Québécois de 50 ans et plus (38,3 %²).

Autres services de prévention et de dépistage utilisés chez les adolescents des Premières Nations

Au cours des 12 mois précédant l'enquête, 63,5 % des jeunes ont déclaré avoir consulté un médecin ou être allés dans un centre de santé communautaire et 8,4 % ont eu recours à un service de santé mentale ou à un psychologue. Si le fait de consulter un médecin ou un psychologue ne varie pas beaucoup selon

l'âge des adolescents, il y a cependant des différences importantes selon le sexe. Un peu plus des deux tiers des filles (69 %) et de la moitié des garçons (58,3 %) ont consulté un médecin au cours des 12 mois précédant l'enquête. Par ailleurs, 9,2 % des filles ont eu recours à des services de santé mentale comparativement à 7,7 % des garçons (Figure 1).

Figure 1 : Proportion d'adolescents âgés de 12 à 17 ans ayant recours à certains services de santé au cours des 12 mois précédant l'enquête selon le sexe (N = 3 661)



Mesures préventives utilisées pour les enfants des Premières Nations

Selon les déclarations des répondants, 98,0 % des enfants des Premières Nations du Québec auraient reçu leur vaccin de routine. Ces proportions varient cependant entre 92,3 % et 100 % selon les Nations. Fait intéressant à noter, les enfants des communautés situées dans la zone 4 sont proportionnellement plus nombreux que ceux des autres zones à avoir reçu les vaccins de routine (100 %) (Figure 2).

Parmi les raisons invoquées pour expliquer le fait de ne pas avoir reçu les vaccins, l'oubli est le plus fréquemment cité (45,6 %), suivi de la croyance selon laquelle les vaccins ne sont pas sécuritaires (27,2 %). Parmi les autres motifs mentionnés figurent les raisons culturelles (24,3 %), la quantité de vaccins requise (19,4 %) ainsi que les listes d'attente (6,8 %).

Figure 2 : Proportions d'enfants, âgés de 0 à 11 ans, ayant reçu leurs vaccins de routine selon l'isolement géographique, population des Premières Nations du Québec (N = 724)



Ce document constitue une synthèse du chapitre 15 de l'Enquête régionale sur la santé des Premières Nations du Québec. Pour plus d'information, veuillez consulter le chapitre complet du rapport à l'adresse suivante : <https://www.cssspnq.com/docs/centre-de-demonstration/chapitre-15-soins-de-sant%C3%A9-pr%C3%A9ventifs.pdf?sfvrsn=2>

² Ministère de la Santé et des Services sociaux. 2006. *Pour guider l'action, Portrait de santé du Québec et de ses régions, Les statistiques*, p. 280.

